

En quelques années le FAS a connu des changements profonds en devenant d'abord le FASILD et ensuite l'ACSE. Ces transitions avaient soulevé des inquiétudes. Et à présent à la veille de l'année 2009 ces craintes sont justifiées plus que jamais, car nous constatons que les missions d'origine disparaissent et que nous avons l'impression que l'ACSE devient une institution handicapée par ses autorités de tutelles, incapable de remplir ses missions telles que l'accès aux droits (fautes de moyens financiers), l'intégration (apparemment ce n'est plus un souci en France). Or ces missions sont primordiales pour la paix sociale, pour la cohésion sociale. C'est sur ce volet intégration que bon nombre de composants issus des vagues d'immigration ont trouvé une place d'expression dans la société par le biais des associations soutenues par le FAS, le FASILD, l'ACSE. Par cette diversité ils ont apporté une contribution et ils ont partagé le sentiment de trouver une place dans la société.

Aujourd'hui cet aspect semble être totalement négligé.

Un grand nombre d'associations de la diversité qui ont développé des actions grâce à la dynamique créée par le FAS dans les années 80 n'ont aucune connaissance des décisions prévues pour 2009 et risquent de disparaître.

Or justement, les périodes de crises entraînent très souvent des comportements, des réactions d'exclusion au dépend de la population immigrée fragilisée, ceci dans un contexte actuel difficile,

Il faut souligner que les associations soutenues par l'ACSE oeuvrent pour une société où chacun trouve sa place tout en étant conscient de sa diversité mais respectant les valeurs démocratiques et laïques. Leur disparition fera la joie d'autres structures qui n'ont nullement besoin du soutien d'une institution comme l'ACSE et qui ne manqueront pas d'exploiter les sentiments de frustrations.

Le bilan de l'ACSÉ en Lorraine en 2008, reflet de l'action menée toutes ces années précédentes tout en assumant les nouveaux axes de travail est varié:

- opérateur des politiques publiques concernant « les situations d'exclusion sociale et de discriminations en raison des origines et/ou des lieux d'habitation » contribuant entre autre aux parcours d'intégration des femmes immigrées.
- maillon essentiel dans les actions territorialisées
 - pour identifier et soutenir les initiatives contre les représentations négatives de l'immigré.
 - pour former les acteurs permettant de changer les pratiques dans les domaines du logement, et l'emploi...
 - pour organiser des expertises par l'intermédiaire de chercheurs

Cependant, en tant que membre du Comité Régional pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances, nous nous interrogeons sur l'évolution des missions de l'ACSÉ en 2009, étant sans information à l'heure actuelle. .

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, l'absence de toute référence aux discriminations dans les missions de l'ACSÉ nous semble inquiétant,

- inquiétant tout d'abord pour la population concernée elle-même (diverses actions favorisaient la connaissance, l'appropriation des services et dispositifs ainsi que leur mode de fonctionnement dans la société française)
- inquiétant pour la cohésion sociale et l'égalité des chances pour tous les territoires hors CUCS, en particulier les territoires ruraux écartés
- inquiétant pour les institutions et les associations, relais de proximité territoriale oeuvrant actuellement contre les discriminations indirectes coordonnées par l'ACSÉ dans une politique concertée.
- inquiétant pour les suppressions d'emplois qui peuvent en découler .

Pour rester réellement à l'écoute de cette population, pour prévenir des tensions, nous demandons le maintien des missions de l'ACSE.